

Compte-rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal**9 décembre 2019**

Présents : M. CHERON, Maire, M. ALBOUY, M. VALLÉE, Mme DA FONSECA, Mme CASTELLAIN, Mme CHAZOUILLERES, M. Henri BRUN Adjoints ; M. GAULTIER, Mme DREZE, Mme TIMBERT, Mme LORILLON, M. COLAS, M. VATONNE, Mme DENOU, Mlle ROQUE, Mme ETIENNE, M. BELEK, M. MOUEFFEK.

Absents représentés : M. JÉGO représenté par M. CHERON, M. AFONSO représenté par M. VATONNE, M. Hermann BRUN représenté par M. ALBOUY, Mme ZAIDI représentée par Mme TIMBERT, Mme LEROY représentée par M. VALLEE, Mme AMMARKHODJA représentée par Mme DA FONSECA, Mme GOMES DE CASTRO représentée par Mme CASTELLAIN.

Absents : M. CHKIF, M. MAILIER, Mme CHABAR, M. KARAMAN, Mme BELAGHLEM-BOUKHEROUBA, Mme ROUAY, M. REGUIG.

Secrétaire de séance : Mme DENOU.

φφφφφφφφφφφφφφ

Monsieur le Maire procède à l'appel des Conseillers et, le quorum étant atteint, déclare la séance ouverte à 18 h 00.

Ensuite, Monsieur le Maire fait part de divers remerciements, et de la signature de plusieurs contrats dans le cadre de la délégation de pouvoirs qui lui a été accordée.

PUIS, LE CONSEIL AINSI CONSTITUÉ :

Décide à l'unanimité

- De valider les termes du contrat de licence de marque entre la commune et l'Association pour la Promotion et la Valorisation du Brie de Montereau (APVBM).

Décide à l'unanimité

- De clôturer et dissoudre le budget annexe des activités artistiques au 31 décembre 2019.

Décide à l'unanimité

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à engager avant le vote du budget 2020 les dépenses en investissement présentées au Conseil qui seront intégralement reprises au Budget Primitif 2020.

Décide à l'unanimité

- D'augmenter le capital social SUD DEVELOPPEMENT en compensation du règlement de la cession de l'immeuble 17 place du Marché au Blé.

.../...

Décide à l'unanimité

- De fixer les tarifs des différentes consultations ou actes pratiqués au Pôle Médical Municipal de Montereau.

Décide à l'unanimité

- D'approuver le rapport final de la CLECT en date du 22 mai 2019 tel qu'il a été présenté lors de la séance.
- D'APPROUVER la révision libre des attributions de compensation de fonctionnement et d'investissement relatives au transfert de voiries, établies ainsi qu'il suit :

AC D'INVESTISSEMENT : Dépense de 268.466,52€
AC DE FONCTIONNEMENT : Recette de 5.559.214,60€

A compter du 1^{er} janvier 2020.

Décide à l'unanimité

- D'accorder la garantie d'emprunt à Confluence Habitat – OPH de Montereau pour le financement de l'opération « Cœur de Ville » portant acquisition en VEFA de 8 logements situés du 2 au 12 rue Edmond Fortin à Montereau.

Décide à l'unanimité

- D'accorder la garantie d'emprunt à Confluence Habitat – OPH de Montereau pour le financement de l'opération « Croix verte » portant acquisition en VEFA de 11 logements situés 17 place du Marché au Blé à Montereau.

Décide à l'unanimité

- D'accorder la garantie d'emprunt à Confluence Habitat – OPH de Montereau pour le financement de l'opération « Tour des associations » portant acquisition en VEFA de 7 logements situés 16 rue Victor Hugo à Montereau.

Décide à l'unanimité

- De constater les créances éteintes sur le budget ville.

Prend acte

- Du rapport d'activité 2018 de la Communauté de Communes du Pays de Montereau.

Prend acte

- Des rapports annuels 2018 de la Communauté de Communes du Pays de Montereau sur le prix et la qualité des services publics :
 - Assainissement collectif et non collectif
 - Eau potable.

Prend acte

- Du rapport annuel 2018 du Syndicat de la Région de Montereau pour le traitement des ordures ménagères sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.

Prend acte

- Du rapport d'activité 2018 du Syndicat Intercommunal des Transports Collectifs de Montereau et ses Environs (SITCOME).

Prend acte

- Du compte rendu annuel à la Collectivité 2018 de la Société d'Economie Mixte SUD DEVELOPPEMENT.

Prend acte

- Du rapport annuel 2018 du Syndicat de traitement des déchets ménagers du sud-est Seine-et-Marne (SYTRADEM),
- Du rapport annuel 2018 du Centre de Tri de Nangis (SYTRAVAL).

Décide à l'unanimité

- D'autoriser Monsieur Le Maire à donner mandat au Centre de Gestion afin de souscrire pour son compte des conventions d'assurance couvrant les risques statutaires du personnel auprès d'une compagnie d'assurances agréée, cette démarche pouvant être entreprise par plusieurs collectivités territoriales intéressées selon le principe de la mutualisation.

Décide à l'unanimité

- D'approuver la convention unique annuelle relative aux missions optionnelles du Centre de Gestion de Seine et Marne pour l'année 2020.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention.

Décide à l'unanimité

- D'approuver la création, à compter du 1er janvier 2020, d'un emploi fonctionnel de Directeur Général Adjoint des Services,
- De modifier le tableau des effectifs,
- D'inscrire les crédits nécessaires au budget.

Décide à l'unanimité

- D'indemniser 4 agents recenseurs conformément aux dispositions légales.

.../...

Décide à l'unanimité

- D'émettre un avis favorable à la demande d'ouverture des commerces de détail sur la commune les dimanches 5, 12 et 19 janvier 2020, 12 avril, 28 juin, 5 juillet, 30 août, 6 septembre et les 6, 13, 20 et 27 décembre 2020.
- D'émettre un avis favorable à la demande d'ouverture des concessionnaires d'automobiles les dimanches 19 janvier, 15 mars, 14 juin et 11 octobre 2020.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte aux effets ci-dessus.
- Dit que l'avis de la CCPM sera sollicité préalablement à l'arrêté du Maire.

Décide à l'unanimité

- De maintenir à l'identique les droits de place des fêtes foraines, foires et cirques, à compter du 1^{er} Janvier 2020,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Décide à l'unanimité

- D'appliquer la grille tarifaire pour l'année 2020 telle qu'elle a été présentée pour l'utilisation de l'escale fluviale Des Deux Fleuves.

Décide à l'unanimité

- De fixer le montant du chèque de caution à 30 euros, et d'autoriser la gratuité, et d'adopter le règlement du vide-grenier organisé dans le cadre du 6^{ème} Salon de la Petite Enfance.

Décide à l'unanimité

- D'approuver les tarifs de l'atelier informatique de la Résidence Belle Feuille proposés au Conseil Municipal pour l'année 2020.

Décide à l'unanimité

- D'appliquer les tarifs des sorties mensuelles et thés dansants pour l'année 2020.

Décide à l'unanimité

- D'appliquer les tarifs à la résidence Belle Feuille pour l'année 2020 tels que présentés au Conseil Municipal.

Décide à l'unanimité

- D'appliquer les tarifs des repas servis à domicile pour l'année 2020 tels que présentés lors de la séance.

.../...

Décide à l'unanimité

- De verser la somme de 600 € à Madame Shéhérazade LABIOD dans le cadre des « BOURSES DEFI ».

Décide à l'unanimité

- De valider le montant des 10 lots du concours photo annuel de Montereau ainsi que le règlement s'y rapportant.

Décide à l'unanimité

- De valider le nouveau règlement d'inscription de « Culture Pour Tous ».

Décide à l'unanimité

- D'octroyer pour l'année 2020 un montant total de subventions s'élevant à 1 753 475,00 €.

Décide à l'unanimité

- D'approuver la mise en place des conventions d'objectifs ou des avenants avec certaines associations.

Décide à l'unanimité

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat tarifaire pour l'accès à la piscine des Rougeaux avec la ville de Misy-Sur-Yonne.

Décide à l'unanimité

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat tarifaire pour l'accès à la piscine des Rougeaux avec la ville de Saint-Germain-Laval.

Décide à l'unanimité

- D'abroger et remplacer la délibération n° D_108_2019 en date du 30 septembre 2019
- D'attribuer un montant de 387.60 euros à Melanie LENOIR pour sa participation au championnat de France Elite (N1) qui a eu lieu du 17 au 21 avril 2019 dans le cadre du dispositif « Chèque Champion ».

Décide à l'unanimité

- De verser à l'Association Cristal une subvention exceptionnelle de 2 000 €.

Décide à l'unanimité

- De verser à l'association Culturelle et Sportive des Portugais de Montereau une subvention d'équipement supplémentaire de 20 000 €.

Décide à l'unanimité

- D'appliquer, à compter du 1^{er} janvier 2020, les tarifs proposés au Conseil Municipal pour l'occupation du domaine public.

.../...

Décide à l'unanimité

- De solliciter les subventions au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance.

Décide à l'unanimité

- De solliciter les subventions au titre du Bouclier Sécurité du Conseil Régional d'Ile de France.

Décide à l'unanimité

- D'approuver la création d'une « ZONE BLEUE » sur le parking CARREFOUR MARKET,
- De valider le projet de convention de réglementation du stationnement sur le parking CARREFOUR MARKET.

Décide à l'unanimité

- D'approuver le dispositif des Certificats d'Economie d'Energie (CEE),
- De désigner l'entreprise Agence de la Rénovation du Bâtiment mandatée par la Société VERTIGO, elle-même mandatée par TOTAL DIRECT ENERGIE comme « mandataire »,
- De signer la convention pour la réalisation d'opération d'économies d'énergie.

Décide à l'unanimité

- De valider le nouveau programme d'actions proposé par la Ville de Montereau-Fault-Yonne,
- De valider le principe de signature de l'avenant au contrat cadre du CID de la Communauté de Communes du Pays de Montereau signé le 20 décembre 2018.

Décide à l'unanimité

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son délégué, à lancer la procédure de passation du marché suivant :
Accord-cadre ayant relatif à la réservation jusqu'à 8 places au sein d'un établissement d'accueil de Jeunes Enfants (multi-accueil).

.../...

Décide à l'unanimité

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son délégué à lancer et à signer l'accord cadre et toutes les pièces s'y rapportant :
Programme : Organisation de séjours 2020 pour les personnes de 60 ans et +

Décide à l'unanimité

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son délégué, à signer l'avenant n°1 du marché relatif aux prestations de nettoyage des locaux et des vitres des bâtiments communaux lot n°1 – Ecoles & établissements publics Ville Haute.

Décide à l'unanimité

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son délégué, à signer l'avenant n°1 du marché relatif aux prestations de nettoyage des locaux et des vitres des bâtiments communaux lot n°2 – Ecoles & établissements publics Ville Basse.

Décide à l'unanimité

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son délégué, à signer l'avenant n°1 du marché relatif aux prestations de nettoyage des locaux et des vitres des bâtiments communaux lot n° 3 – Piscine des Rougeaux.

Décide à l'unanimité

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son délégué à lancer et à signer l'accord cadre et toutes les pièces s'y rapportant :
Création d'une aire de jeux contigüe à l'école Pierre et Marie Curie

Décide à l'unanimité

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son délégué, à lancer la procédure de passation du marché suivant :
Programme : location longue durée de véhicules – seconde période.

Décide à l'unanimité

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son délégué à lancer et à signer l'avenant n°5 au contrat de concession du service de distribution publique d'énergie calorifique de Montereau-Fault-Yonne.

Décide à l'unanimité

- De maintenir le dispositif d'aide municipale aux ravalements de façades pour l'année 2020.

.../...

Décide à l'unanimité

- D'approuver la Convention d'Intervention Foncière entre la commune de Montereau et l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France dans le cadre du programme action Cœur de Ville.

Décide à l'unanimité

- D'autoriser la délégation du droit de préemption urbain de la ville de Montereau au profit de la CCPM sur le périmètre du Parc d'Entreprises du Confluent.

Décide à l'unanimité

- De solliciter auprès de l'ANAH, le cofinancement du poste de Chef de Projet Action Cœur de Ville, selon le barème et les critères fixés, pour l'année 2020.

Décide à l'unanimité

- De dénommer la voie de desserte entre le parking du magasin carrefour Market et la rue Edmond Fortin : rue de l'Abreuvoir.

Décide à l'unanimité

- De valider les projets de convention fixant les conditions dans lesquelles interviendront les opérations de déclassement-reclassement dans les domaines routiers départemental et communal des voiries suivantes :

- La rue des Clomarts à reclasser dans la voirie départementale,
- Les RD 411, 403, 403A, 206A, 28 et 28A à reclasser dans la voirie communale.

- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son délégué, à signer lesdites conventions ainsi que tous documents y afférent afin de permettre à la CCPM d'assurer la gestion ultérieure de ces voiries au titre de ses compétences.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 38.



James Chéron

James CHÉRON
Maire